Pays de Pouzauges
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

REGLEMENT GRAPHIQUE DECOULANT DE LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

REAUMUR - PLAN 1 / 3

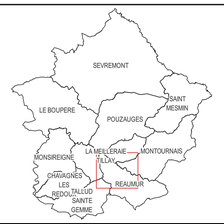

PLUi approuvé le 14 janvier 2020

Modification de Droit Commun N°2 approuvée le .....

Annexé à la délibération,

Madame la Présidente

atelierurbanova
urbanisme et architecture

Légende

- Limite communale
- Bâti dur
- Bâti léger
- Limite parcellaire

PRESCRIPTIONS

- Bâtiment susceptible de changer de destination pour entrepôt
- Bâtiment susceptible de changer de destination pour habitat
- Lineaire commercial à protéger
- Espace Boise Classé
- Emplacement Réservé
- Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique - Zone humide
- Secteur d'OAP OAP thématique Densification
- Secteur d'OAP OAP thématique Lisière urbaine
- Secteur d'OAP sectorielle
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol

Zonage

- 1AU
- 1AUa
- 1AUb
- 1AUc
- 1AUd
- 1AUE
- 2AU
- 2AUE
- A
- Aa
- Ae
- At
- N
- Na
- Nap
- Nep
- Nf
- Ngv
- Nj
- Np
- Nr
- Ns
- Nt
- U
- UE
- UEc
- Ul
- Ur
- Ut
- Uv

N

0 250 500 m

Echelle 1:5000

Fonds de plan : Base cadastrale DGFiP

Emplacements réservés

N°	Libellé	Bénéficiaire	Surface (m²)
10	Liaison douce entre rue des Verges et de l'Ageasse	Liaison douce entre rue des Verges et de l'Ageasse	895
12	Liaison douce entre le Bourg et la Bujaudière	Liaison douce entre le Bourg et la Bujaudière	2548
13	Continuité liaison douce avec le chemin de la Randonnée	Continuité liaison douce avec le chemin de la Randonnée	2573

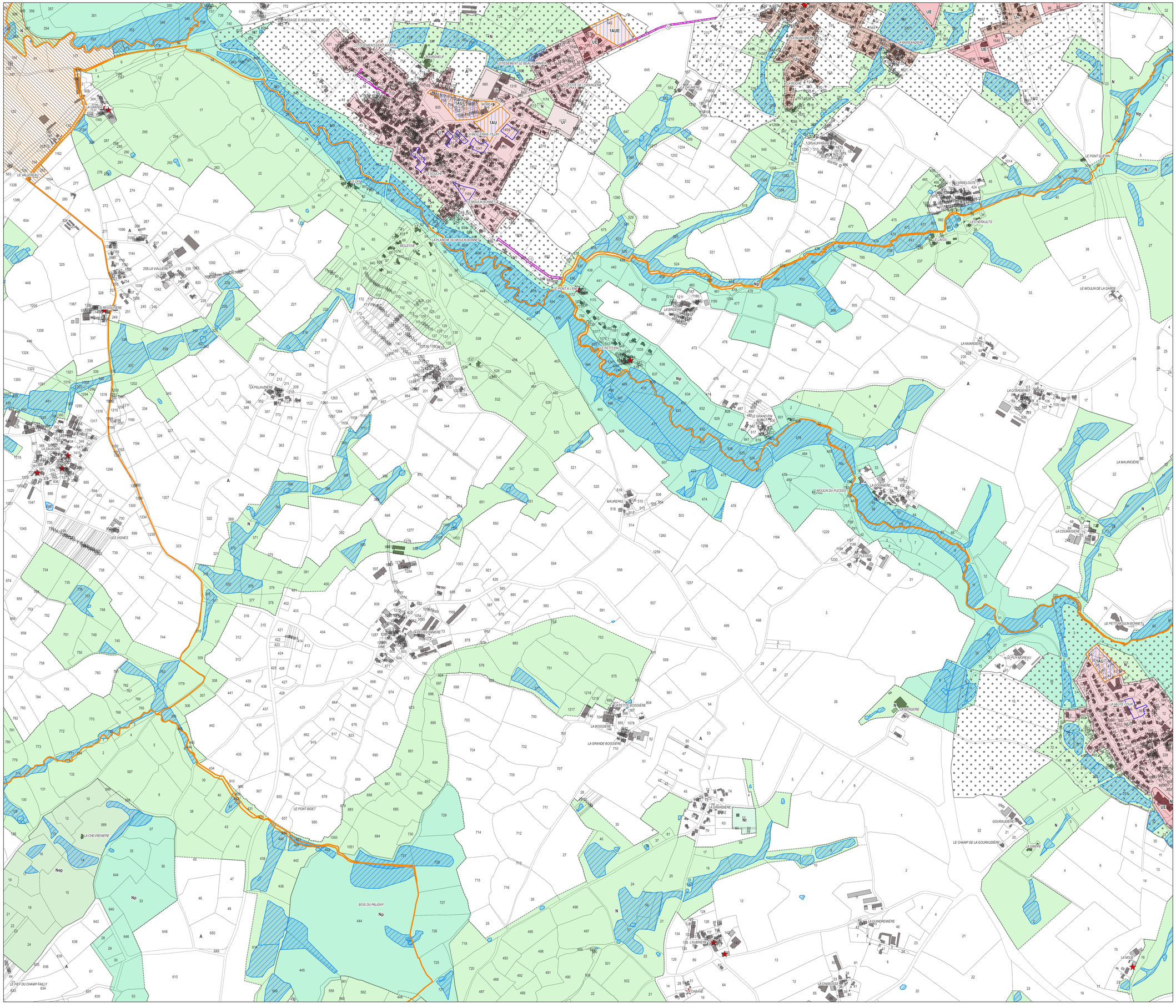
LE VALLEAU
LA GRANGE
LE LAVOIR
LE MOULIN BONNET
LA PLANCHE DU MOULIN BONNET
LE PONT A LA MOINE
LE PETIT LION
LE PONT GUERIN
LE MOULIN DE LA GARDE
LA MAURICIÈRE
LA CHEVRENIERE
LE PONT BIDET
BOIS DU PALIGNY
LES VIGNES
LE PEY DU CHAMP FALLY
LA GRANDE BOISSIERE
LA PETITE BOISSIERE
LA BOISSIERE
LA GUINDREMERE
LA CABANE
LA CHABOSSIERE
LA NOUE
LE PUY MOREAU
LA HAUTE COUR
LA BERGERIE
LA COURAUDIERE
LE CHAMP DE LA GOURAUDIERE
LA GRIPPE
LA NIVARDIERE
LES HERAULTS
LE PLESSIS
LA BRIDERE
LA GRANDE PIN
LA CITARDIERE
LA COURGERIE
LA BUJAUDIERE
LA RANSONNIERE
LA ROCHE
LA GAUNERIE
LE BOURGNEUF
LOTISSEMENT SAINT-MARTIN
LOTISSEMENT LE BEAUPOMMIER
LA MEILLERAIE-TILLAY
LA GRANDE CHAUMIERE
LA PETITE CHAUMIERE
LA GRANDE MAUREPAS
LA PETITE MAUREPAS
LA GRANDE GERMON
LA PILLAUDIERE
LA GRANDE BRIDERE
LA PETITE BRIDERE